

# COMMUNE DE MITTELHAUSEN

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 mars 2011 *Sous la présidence de Mme Mireille GOEHRY, Maire*

Nombre de conseillers : élus: 15 en fonction: 15 présents ou représentés: 14

Date de convocation : 11 mars 2011

Présents :GOEHRY Mireille, SIMON Gérard, FLICK Daniel, BRUCKMANN Jacques, COLIN Georges, FLICK Guillaume, GOEHRY Jean-Georges, HAMM André, POULAIN Jean-Sébastien, URBAN Jean-Michel, SAENGER Tharcisse, STEINMETZ Jean-Paul,

Pouvoirs : ARBOGAST Nicole à SIMON Gérard, FELDMANN Jean-Paul à STEINMETZ Jean-Paul,

Absent excusé : MAGNIER Michèle

Secrétaire de séance : SAENGER Tharcisse

En début de séance, Mme le Maire demande de retirer 2 points à l'ordre du jour :

- Subvention aux associations
- Motion pour la raffinerie de Reichstett

Cette requête est unanimement acceptée.

### **1. Approbation du PV de la séance précédente et désignation d'un secrétaire de séance**

Jean-Paul Steinmetz précise qu'au point N°2, 3<sup>ème</sup> alinéa il s'agit d'enfants de Mittelhausen scolarisés en dehors de notre RPI.

### **2. Elargissement de la rue des roses**

Suite à la décision du Conseil municipal en date du 20 décembre 2010 d'élargir la rue des roses, les négociations avec :

- le propriétaire M. et Mme Raymond ont abouti dans le cadre d'un projet d'ensemble,
- le propriétaire M. et Mme Schneider R. n'ont pas abouti en raison d'une demande de dédommagement jugée excessive.

**Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- de continuer néanmoins les négociations afin de procéder à l'élargissement de la rue à partir de la propriété Schneider,
- de faire évaluer par le service des domaines la valeur des terrains,
- charge le maire d'étudier les possibilités légales pour concrétiser ce projet d'élargissement.

*Vote à l'unanimité*

### **3. Participation financière à la paroisse protestante de Waltenheim/Mittelhausen pour les travaux de réhabilitation du presbytère**

Mme le Maire présente le projet de rénovation du presbytère de la paroisse protestante de Waltenheim/Mittelhausen située sur la commune de Waltenheim. La nomination d'un pasteur pour la paroisse ne sera effective que si un logement peut être mis à disposition. Le conseil presbytéral s'est prononcé pour la rénovation du presbytère en affectant le rez de chaussée à l'activité paroissiale et le 1<sup>er</sup> étage au logement du pasteur, avec un ajout à la construction existante dont le projet global est estimé à 430 000 €.

Le conseil presbytéral a demandé une participation aux communes de Waltenheim et de Mittelhausen en vertu de l'article L 2543-3-3 du Code Général des Collectivités Territoriales. Afin de pouvoir réaliser ce projet, la Paroisse sollicitera différentes instances telles que la Région Alsace, le

Département du Bas-Rhin et les institutions ecclésiastiques, pour une participation financière. Certaines de ces aides sont conditionnées par la participation financière des communes.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :**

- décide de verser une subvention exceptionnelle et unique de 20 000 € sous réserve que la commune de Waltenheim leur en accorde au moins autant, avec la condition que cette subvention revienne à la commune si l'affectation du bâtiment devait changer, ou s'il était vendu ou rétrocédé à tout autre organisme ou institution,
- cette subvention sera versée sur présentation d'un justificatif de paiement des travaux,
- les crédits seront prévus au budget primitif 2011,
- le Conseil charge le Maire d'établir une convention précisant les modalités et les conditions de versement.

*Vote à la majorité moins 3 contre  
(T. Saenger, JP Steinmetz + pouvoir JP Feldmann)*

**4. Débat d'orientation budgétaire**

En vue de l'établissement du budget 2011, un débat sur les orientations budgétaires a eu lieu. La commission des finances tiendra compte des projets suivants :

- Réaménagement du site de l'ancienne école avec démolition du bâtiment de l'école, création de parking, aménagement paysager, rénovation de la maison de garde, création d'une aire de jeux type city-park sur l'ancien terrain de basket, aménagement du jardin derrière l'école avec installation de jeux pour les plus jeunes,
- aménagement de l'entrée sud du village jusqu'au croisement rue Aulach (inscrit au contrat de territoire pour 2013) sans le giratoire (prévu au contrat de territoire en 2011) qui aujourd'hui pose un certain nombre de problèmes fonciers,
- commencer les acquisitions foncières pour la zone 1AUX
- le chemin piétonnier vers le cimetière (contrat de territoire 2011) à la condition que le remembrement soit clos,
- terminer le PLU,
- Assainissement : adhérer au SIVU ou au SDEA : une réunion aura lieu pour clarifier ce point,
- lancer l'étude pour mise en conformité de la mairie : accès handicapé obligatoire pour 2015, création d'un atelier technique pour l'ouvrier communal, garage pour matériel et stockage divers aujourd'hui réparti dans plusieurs endroits, mais qui sont amenés à disparaître.

**5. Compte administratif 2010 et affectation du résultat d'exploitation 2010 du Budget annexe de l'Assainissement**

*Le Conseil Municipal, après que le Maire se soit retiré et après en avoir délibéré,*

1) est d'avis d'approuver le compte administratif, présenté par l'adjoint au maire, comme suit:

**Service de l'Assainissement :**

*Section de fonctionnement :*

Dépenses: 282 540,75 €  
Recettes: 354 859,35 €  
Excédent de fonctionnement : 72 318,60 €

*Section d'investissement :*

Dépenses: 36 367,73 €  
Recettes: 24 977,25 €  
Déficit d'investissement : 11 390,48 €

***Excédent global de clôture: 60 928,12 €***

2) Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

***Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :***

- 60 318,60 € au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté).
- 12 000,00€ au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »

*Vote à l'unanimité*

## **6. Approbation du compte de gestion du budget assainissement**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte de gestion présenté par le Trésorier Principal de Hochfelden pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010,

Considérant que les opérations comptables ont été exactement décrites,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections du budget assainissement.

**CONSTATE** la parfaite concordance du compte de gestion avec le compte administratif,

**DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

*Vote à l'unanimité*

## **7. Budget primitif 2011 du service de l'assainissement**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'arrêter la balance, en équilibre, des dépenses et des recettes du budget primitif 2011 présenté par le Maire, comme suit:

### **Service de l'Assainissement :**

#### *Section de fonctionnement :*

Dépenses: 120 218 €

Recettes: 120 218 €

#### *Section d'investissement :*

Dépenses: 18 900 €

Recettes: 18 900 €

*Vote à l'unanimité*

## **8. Redevance d'assainissement**

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,* décide de fixer **au 1<sup>er</sup> janvier 2011** le tarif de type binôme, se détaillant comme suit:

a) part fixe de **60 €** par abonné et par an

b) part variable (redevance calculée en fonction de la consommation d'eau par semestre) fixée à **1,09 €** le mètre cube.

*Vote à la majorité moins trois abstentions (Saenger, Steinmetz, Feldmann JP)*

## **11. Festival « Alsasciences » du 21-22 mai 2011**

Suite aux fouilles archéologiques sur le tracé de la LGV, l'Inrap dans le cadre des Journées nationales de l'Archéologie et du Festival Alsasciences du 21 au 27 mai, organise un certain nombre d'animations sur le site de fouille allant d'Eckwersheim à Duntzenheim.

Ce festival débutera en principe par une inauguration qui devrait avoir lieu à Mittelhausen à la Salle des Fêtes le samedi 21 mai, suivi d'une journée grand public à Gougenheim (salle des fêtes) avec différents ateliers pour faire découvrir l'archéologie, ses différents métiers, les résultats des fouilles sur notre secteur, avec l'intervention de professionnels. Une marche pour découvrir les sites devrait se faire le dimanche après-midi. Les écoles du secteur seront également associées et pourront participer à ces ateliers au courant de la semaine. **Le conseil municipal décide de mettre gratuitement la Salle des fêtes à la disposition de ce festival et de participer à l'organisation et au déroulement pratique de cette manifestation.**

*Vote à l'unanimité*

## **12) Divers**

- a) Don du Sang : la prochaine collecte de don du sang aura lieu demain mardi 22 mars à partir de 17h30.
- b) Travaux LGV : les travaux vont démarrer très prochainement sur notre secteur, au plus tard mi-avril. Il y aura création d'une piste de chantier pour le déplacement de tous les gros engins de chantier, piste qui sera interdite à toute circulation (tracteur, automobile, piétonne, vélo, moto, etc...). Cela devrait éviter un certain nombre de désagréments sur notre infrastructure routière. Pour la réalisation des différentes infrastructures au niveau des croisements de route, des aménagements ou déviations provisoires seront mises en place afin de ne pas pénaliser les utilisateurs. Les communes seront informées et en principe concertées pour la mise en place de ces aménagements.
- c) Prochaines réunions :
- Commission communale des Impôts directs : vendredi 25.3.2011 à 17h30
  - CCAS : mardi 29 mars à 19h
  - Commission des finances : la date n'est pas encore fixée
  - Prochain Conseil municipal : 11 ou 18 avril à 19h30
  - Commission Fleurissement : mardi 19 avril à 20h30
- d) Dans le cadre des travaux conservatoires et compensatoires du remembrement, les premiers travaux de plantation ont eu lieu au mois de février.
- e) Le SDEA a procédé aux travaux de pose de conduites Eau potable pour assurer l'interconnexion avec le syndicat des eaux du Kochersberg et vers Bilwisheim. La traversée du RD 32 à hauteur de la future station de pompage a été réalisée la semaine dernière. Les travaux sur notre ban sont terminés, reste à remettre en état certains chemins ruraux et d'exploitation qui ont souffert plus que prévu vu les conditions météorologiques lors de ces travaux.
- f) La Communauté de Communes du Pays de la Zorn souhaite mettre en place une micro crèche dans le secteur sud, et nous interpelle par rapport à un logement ou un local disponible d'environ 100m<sup>2</sup>. Le Conseil reconnaît ne pas pouvoir répondre favorablement à cette demande et ne voit aucune proposition à faire, même indicative au niveau de local de particuliers.

Clôture de la séance.